



# L'Actu CAHAGNAISE

## Lettre d'information municipale

Octobre/Novembre 2025

N° 232

### SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Les actus municipales
- Les infos municipales
- Le mot des Assos

### HORAIRES

Lundi :	<b>9h – 12h</b>
Mardi :	<b>9h – 12h</b>
	et <b>16h – 19h</b>
Jeudi :	<b>9h – 12h</b>
Vendredi :	<b>9h – 12h</b>

### ADRESSE

6 route d'Aunay S/ Odon  
14240 CAHAGNES

### CONTACTS

Téléphone : 02.31.77.58.46  
Email : mairie@cahagnes.fr  
Facebook : Mairie de Cahagnes  
Site internet : [www.cahagnes.fr](http://www.cahagnes.fr)

### NUMÉROS D'urgences

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Urgences médicales : 15  
SOS violences conjugales : 39.19  
Infos COVID : 116.117

### *Le Mot du Maire*

Chères Cahagnaises, chers Cahagnais,

Cet automne, le traditionnel repas des ainés organisé par le CCAS s'est déroulé le 19 octobre dernier autour de nos 2 doyens de l'année : Jacqueline THERIN et René SIMON.

Dans le cadre du dispositif du programme seniors d'UnisCité, les activités gratuites ont pu reprendre le 27 novembre, une semaine sur deux, le jeudi après-midi, à l'annexe du gîte d'accueil. Deux nouveaux volontaires en service civique Laurine et Adrien, vous proposent des animations ou des visites à domicile sur demande, notamment pour les personnes qui ne peuvent se déplacer. Vous trouverez ci-après le calendrier 2025/2026.

Les décorations de Noël de notre bourg ont marqué l'arrivée des fêtes de fin d'année et l'illumination du sapin a eu lieu le 5 décembre. Je remercie le Comité des Fêtes de Cahagnes pour cette organisation.

Comme vous avez pu déjà le constater, l'épicerie Proxi, reprise par M. et Mme LANGLOIS est réouverte depuis le 18 novembre et nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvelle entreprise : nouvel agencement, nouveau décor, nouveaux produits locaux pour satisfaire le plus grand nombre. Je les félicite pour leur initiative, plus qu'un simple commerce qui représente un maillon essentiel du tissu économique de la commune, c'est un service de proximité indispensable pour les habitants et un véritable lieu de convivialité.

Autre information, le permis d'aménager pour la phase 1 des travaux du bourg a été délivré. Le projet sera présenté au nouveau Sous-Préfet le 13 janvier 2026 lors de sa venue sur la commune.

Je vous invite à noter dès à présent dans vos agendas, la date de la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 16 janvier 2026 à 19h** à la salle polyvalente.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite d'agréables fêtes de Noël et du nouvel An.

Guillaume DUJARDIN

### **Vos référents communaux :**

Voirie : Guillaume DUJARDIN .....	Tél : 06.81.64.06.23
Eau : Jean Marie MAHIEU.....	Tél : 06.29.70.82.46
Électricité : Sébastien KOSLOFF .....	Tél : 06.62.54.02.25
Logements communaux : Pascale GASNIER-MENANTEAU....	Tél : 06.08.07.39.70
Groupe scolaire : Mme Karine FRANÇOIS .....	Tél : 06.58.66.82.87
Frelons asiatiques : M. Philippe LEMARDELÉ .....	Tél : 06.19.33.01.80

# *Les Actus*

## MUNICIPALES

### RÉUNION DE CONSEIL DU 14 OCTOBRE 2025

#### Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Georges LÉVÈQUE, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M Jean-Marie MAHIEU, M. Sébastien KOSLOFF et Mme Hélène MOREAU, conseillers municipaux ;

#### Étaient absents et représentés :

Mme Emmanuelle BEIGNON a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU ;

M. Antoine HAY a donné pouvoir à Mme Sandra LEMARCHAND ;

Mme Céline MATHELIER a donné pouvoir à M. Sébastien KOSLOFF ;

Était absent : M. Frédéric THOMASSE.

### RÉUNION DE CONSEIL DU 25 NOVEMBRE 2025

#### Étaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Maire ; Mme Sandra LEMARCHAND, M. Georges LÉVÈQUE, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, adjoints ; M. Philippe LEMARDELÉ, Mme Céline MATHELIER, M. Mickaël HAUSSIN, Mme Karine FRANCOIS, Mme Catherine MOUTEL, M. Antoine HAY, M. Sébastien KOSLOFF et M. Jean-Luc TALLEC, conseillers municipaux ;

#### Étaient absents et représentés :

Mme Emmanuelle BEIGNON a donné pouvoir à Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU ;

Mme Hélène MOREAU a donné pouvoir à Mme Céline MATHELIER ;

M. Jean-Marie MAHIEU a donné pouvoir à M. Sébastien KOSLOFF.

## ÉLUS

### Nomination

A la suite de la démission de M. Frédéric THOMASSE, M. Jean-Luc TALLEC est appelé à le remplacer et installé dans ses fonctions en qualité de conseiller municipal.

M. THOMASSE est remplacé dans les commissions suivantes par :

- commission aménagement du bourg
- commission salles et gîtes (Les Pommiers)
- groupe de travail aménagement du site sportif
- terrain de foot et base de loisirs

## ENVIRONNEMENT

### Acquisition d'un désherbeur thermique

Depuis l'arrêt du désherbage du cimetière et de la voirie communale par la BACER, il a fallu chercher des alternatives pour continuer l'entretien. Il a donc été proposé d'acquérir un désherbeur thermique à air pulsé sur chariot. 2 devis Ledentu et Jamotte Motoculture ont été reçus. Le devis de l'entreprise Ledentu pour un montant de 2490€ TTC a été adopté à la majorité.

## **PERSONNEL**

### **Compte personnel de formation (CPF)**

La municipalité a acté la prise en charge des frais pédagogiques sur un pourcentage de 40% par an et par agent avec un plafond de 400€.

### **Recrutement**

Mme Tyfaine HALDER est recrutée au secrétariat pour remplacer Mme Séverine LENOURRICHEL sur les missions comptables et ressources humaines.

## **PLUi OUEST**

### **Bilan d'application**

Le conseil municipal a émis un avis favorable sur l'analyse des données de l'application du PLUi secteur Ouest pour la période 2019-2025. Le document est consultable sur le site de Pré-Bocage.

Les objectifs atteints sont la gestion de la population et du foncier, la gestion de l'eau et la prévention des risques. Ceux partiellement atteints ou non atteints concernent les mobilités douces et les énergies renouvelables, la protection du patrimoine bâti et paysager ainsi que le logement et l'emploi agricole.

En résumé, certains objectifs ont bien fonctionné, d'autres restent à renforcer, mais tous restent pertinents à horizon 2035.

### **Opportunité de révision**

Le PLUi doit donc être mis à jour pour rester conforme et deux évolutions sont nécessaires :

1°) Modification simplifiée spéciale "ZAN" (Zéro Artificialisation Nette) pour intégrer les dispositions de la loi Climat et Résilience avant le 22 février 2028, sinon les autorisations d'urbanisme seraient bloquées.

2°) Évolution ultérieure du PLUi pour être compatible avec le SCoT révisé du Pré-Bocage et les nouvelles normes nationales.

Un avis favorable a été émis à l'unanimité sur l'opportunité de faire évoluer ce PLUi secteur Ouest.

## **AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE SCOT DU PRÉ-BOCAGE**

Les objectifs de la révision visent à :

- Repenser la stratégie d'aménagement du territoire à long terme.
- Intégrer les objectifs environnementaux et de sobriété foncière (ZAN).
- Renforcer la résilience du territoire face aux défis climatiques et démographiques, tout en préservant ses principes fondateurs ruraux.

Une concertation avec le public (habitants, associations, acteurs locaux) a été menée à travers des campagnes d'information et plusieurs réunions publiques (Villers-Bocage, Caumont-Sur-Aure et Les Monts d'Aunay).

Le projet de SCoT arrêté comprend :

1. Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) : expose les grandes orientations politiques.
2. Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) : cadre réglementaire de mise en œuvre des orientations.
3. Les Annexes : diagnostic territorial, justification des choix, évaluation environnementale.

Les 5 grands défis du Projet d'Aménagement Stratégique sont :

1. Favoriser une évolution démographique maîtrisée, en attirant de nouveaux habitants.
2. Développer une économie locale dynamique créatrice d'emplois.
3. Maintenir une offre de services de proximité, notamment scolaires.
4. Protéger la biodiversité et renforcer la résilience climatique.
5. Faire des mobilités durables un axe structurant du territoire.

Le Document d'Orientation et d'Objectifs est la traduction réglementaire du PAS. Il s'impose aux documents d'urbanisme locaux et s'articule autour de 8 axes stratégiques regroupés en deux grands volets :

Le socle territorial : structurer l'armature territoriale, améliorer la mobilité pour tous, s'engager pleinement dans la transition écologique et préserver l'identité rurale.

Un territoire de projets : accueillir de nouveaux habitants, promouvoir la sobriété foncière et énergétique, soutenir l'économie locale, maintenir un commerce équilibré et attractif.

Données clés et ambitions :

- Croissance démographique visée : +0,10 %/an d'ici 2045 (plus de 25 000 habitants).
- Création estimée : 1 350 logements.
- Consommation foncière maîtrisée : 96,5 hectares entre 2021 et 2050.
- Objectif : un développement économique en foncier, préservant les terres agricoles, les paysages et la biodiversité.

En résumé, la révision du SCoT du Pré-Bocage vise à adapter la stratégie d'aménagement du territoire aux défis climatiques, écologiques et économiques, en intégrant l'objectif de zéro artificialisation nette.

Le document fixe une vision à 20 ans autour de cinq grands défis : démographie maîtrisée, dynamisme économique, qualité des services, préservation de la biodiversité et mobilités durables. Il prévoit une croissance modérée (+0,10 %/an), 1 350 logements à créer, et une consommation foncière limitée à 96,5 ha d'ici 2050.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur ce projet arrêté par la communauté de communes par 13 voix « pour » et 2 voix « avis favorable avec réserve ».

## *Les Infos* **MUNICIPALES**

### **AGENDA**

Conseils municipaux : mardi 16 décembre 2025 à 20h – mardi 13 janvier 2026 à 20h

Cérémonie des vœux : vendredi 16 janvier 2026 à 19h – salle polyvalente

### **REMERCIEMENTS**

La famille du Père POTTERIE, remercie tous ceux qui lui ont apporté aide et amitié pendant sa vie à Cahagnes, et particulièrement dans les difficiles moments de sa maladie.

## REPAS DES AINÉS

Le repas annuel dédié à nos seniors de plus de 67 ans le 19 octobre dernier, a réuni 69 personnes et 19 membres du conseil municipal et CCAS. Les membres du CCAS et des élus ont assuré la préparation de la salle et le service. Le repas a été préparé par le nouveau traiteur de notre commune et l'ensemble des convives a apprécié le menu.

A cette occasion nous avons mis à l'honneur Jacqueline THERIN et René SIMON, nos deux doyens de cette journée.



## MÉMOIRE

### Cérémonie commémorative du 11 Novembre

C'est sous un beau soleil que la gerbe de la commune a été déposée au monument aux morts de Cahagnes en fin de matinée. Quatre jeunes ont participé à la lecture des noms des victimes des différents conflits.



## ACTIVITÉS SOLIDARITÉ SENIORS UNISCITÉ



**Présentation de la nouvelle équipe :** Laurine et Adrien sont les nouveaux jeunes en service civique qui assureront les activités de novembre 2025 à mai 2026. Ils animeront les activités collectives des jeudis après-midi et sont à votre disposition pour des visites individuelles de convivialité à domicile. Leur mission est entièrement gratuite pour les bénéficiaires et une excellente occasion pour rompre la solitude.

**Les activités auront lieu les jeudis à 14 h 00,  
à l'annexe située au 2 rue Alexis de Tocqueville :  
11 décembre – 08 janvier 2026 – 22 janvier – 05 février – 26 février – 12 mars - 26 mars – 23 avril  
– 23 avril – 07 mai – 28 mai.**



## SOLIDARITÉ TRANSPORT

### **Solidarité sur les routes : à Cahagnes, des bénévoles brisent l'isolement rural**

Vivre à la campagne, c'est souvent synonyme de calme et de nature. Mais pour les personnes les plus fragiles, l'éloignement peut vite devenir un vrai casse-tête : comment se rendre à un rendez-vous médical, faire ses courses ou rendre visite à un proche hospitalisé quand on n'a pas de solution de mobilité ? À Cahagnes et dans les communes voisines, la MSA et l'association Familles Rurales veulent proposer une solution : **Solidarité Transport**, un réseau de chauffeurs bénévoles qui redonne de la mobilité à ceux qui en ont le plus besoin.

### **Un coup de pouce pour rompre l'isolement**

Grâce à ce dispositif, les personnes aux revenus modestes, sans moyen de transport, peuvent enfin se déplacer pour accéder aux soins, aux services ou simplement garder le lien social. Les trajets réguliers ou trop lointains ne sont pas inclus, mais l'essentiel est là : permettre à chacun de ne pas rester seul face à ses besoins.

### **Des bénévoles au volant... et au cœur**

Des habitants se sont déjà engagés comme chauffeurs bénévoles sur Aunay sur Odon, Ondefontaine, Villy-Bocage, Villers-Bocage et Noyers-Bocage. Leur motivation ? Offrir un peu de leur temps pour créer du lien, briser la solitude et tisser un vrai réseau d'entraide entre les familles. Et si vous les rejoignez pour mieux répondre aux demandes de nos habitants au plus près de chez eux ?

### **Comment en profiter ou s'impliquer ?**

Que vous soyez intéressé pour bénéficier du service ou pour devenir chauffeur, n'hésitez pas à contacter Jean-Marc au **07 68 65 74 60** ou à passer à l'accueil de Familles Rurales, 2 rue du Canada à Villers-Bocage (ouvert du lundi au vendredi, sauf le mercredi).

**À Cahagnes, la solidarité prend la route... et elle a besoin de vous !**



**Jean-Marc Cambier**  
Accompagnement et développement du réseau Solidarité  
Transports  
07 68 65 74 60  
[solidarite-transport.calvados@famillesrurales.org](mailto:solidarite-transport.calvados@famillesrurales.org)

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE “ASSAINISSEMENT COLLECTIF”

À partir du 1er janvier 2026, la compétence assainissement collectif sera transférée à Pré-Bocage Intercom.

Pour vous, rien ne change dans le fonctionnement du service.

La seule différence : vos factures d’assainissement seront désormais émises par Pré-Bocage Intercom, qui devient votre nouvel interlocuteur.

Les coordonnées du service vous seront communiquées au moment du transfert et seront aussi accessibles sur le site de Pré-Bocage Intercom.

## ÉLECTIONS - PROCURATIONS

### **Vous pouvez désormais faire une demande de procuration 100 % en ligne**

Désormais, il est possible lors de tous les scrutins d’établir ou de résilier entièrement en ligne une procuration, sans avoir à vous déplacer dans un commissariat de la police nationale, une brigade de gendarmerie, **à condition de disposer d'une identité numérique certifiée par France Identité**. Vous pourrez donc utiliser ce dispositif lors des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

#### Rappel

Lorsque vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour d'un scrutin, vous pouvez charger un autre électeur d'y aller pour voter à votre place.

Vous êtes libre de désigner la personne que vous souhaitez pour voter à votre place, sauf exceptions ([les personnes placées sous tutelle](#) qui ne peuvent pas désigner certaines personnes de leur entourage, etc.). Vous pouvez ainsi **désigner une personne qui est inscrite sur la liste électorale d'une autre commune** que vous. Le jour du scrutin, l'électeur que vous avez désigné devra se rendre dans votre bureau de vote, pour voter à votre place. Cet électeur ne peut pas détenir plus d'une procuration établie en France.

### **Comment obtenir une identité numérique certifiée France Identité ?**

Pour obtenir une identité numérique certifiée France identité, vous devez dans l'ordre :

- télécharger l'application France Identité sur votre téléphone portable ;
- effectuer une demande de certification de votre identité numérique depuis l'application ;
- suivre les instructions délivrées au sein de l'application (confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, effectuer [une lecture en NFC de votre carte d'identité](#)).

À l'issue de cette démarche, un QR code est généré. Vous devez ensuite vous rendre dans une des mairies proposant la certification d'identité, muni de votre carte d'identité et de votre téléphone portable. Vous devez y présenter le QR code généré par l'application France Identité.

Vous pouvez retrouver **la liste des mairies vous permettant de faire certifier votre identité numérique**, ainsi que les modalités d'accès appliquées dans la mairie de votre choix (avec ou sans rendez-vous), [sur le site de France Identité](https://france-identite.gouv.fr/identite-numérique-certifiee/) : <https://france-identite.gouv.fr/identite-numérique-certifiee/>

#### À noter

Pour créer votre identité numérique France Identité, vous devez être majeur, disposer d'un [téléphone portable compatible](#) et du nouveau modèle de carte d'identité.

Vous pouvez demander, sous conditions, [un renouvellement anticipé de votre carte d'identité pour bénéficier de l'identité numérique](#).

## **Comment établir ou résilier votre procuration de façon entièrement dématérialisée ?**

Pour effectuer une demande de procuration de manière totalement dématérialisée, vous devez :

- récupérer le numéro d'électeur et la date de naissance de la personne qui va voter à votre place (ou connaître ses prénoms, son nom, sa date de naissance et la commune dans laquelle il vote) ;
- vous rendre sur le téléservice [maprocurement.gouv.fr](http://maprocurement.gouv.fr) et vous identifier en utilisant FranceConnect ;
- suivre les instructions qui vous sont données pour établir votre procuration ;
- vous authentifier, à la fin de la procédure, avec votre identité numérique certifiée.

Au sein du téléservice « Maprocurement », vous pouvez également résilier une procuration de manière totalement dématérialisée en :

- cliquant sur la section « résilier ma procuration » ;
- indiquant votre commune ou votre consulat de vote ;
- vous authentifiant, à la fin de la procédure, avec votre identité numérique certifiée.

Dans le cadre de ces 2 démarches, vous recevez un courriel du téléservice « Maprocurement » dès l'enregistrement de votre demande par votre commune ou votre consulat de vote.

**Si vous ne disposez pas d'une identité numérique certifiée par France Identité**, vous pouvez effectuer une demande de procuration de manière partiellement dématérialisée.

Dans ce cadre, vous déposez pareillement une demande de procuration via le téléservice [maprocurement.gouv.fr](http://maprocurement.gouv.fr). Ensuite, au lieu de vous authentifier avec votre identité numérique certifiée, vous devez faire valider votre demande en vous rendant en personne dans un commissariat de la police nationale, une brigade de gendarmerie, ou à l'étranger au sein d'une ambassade ou d'un consulat français. Vous devez y présenter une pièce d'identité et la référence de votre demande de procuration (cette référence vous est transmise par courriel après que vous ayez effectué votre demande sur le téléservice « Maprocurement »).

Vous pouvez retrouver **les démarches à effectuer pour une demande de procuration via [le formulaire papier](#)**, sur la fiche pratique [« Vote par procuration »](https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604) <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1604> (section « comment faire une procuration de vote ? »).

Toutes les informations à retrouver sur <https://www.service-public.gouv.fr>

## **COMMERCE**



**L'épicerie PROXI** a repris du service après 2 ans de fermeture. M. et Mme LANGLOIS vous accueillent du mardi au dimanche midi.

Vous y trouverez les produits du quotidien et des produits frais.

Le rayon boucherie et charcuterie vous propose des produits locaux et fabriqués sur place.

De même en plus des produits d'épicerie courants, vous pourrez y acheter du pain et des viennoiseries. Un coin bar a également été installé.

**Horaires : du mardi au samedi de 8h à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h.**

# *Le mot des assos*

## **Amicale de la Gym Volontaire**

Le 16 octobre, une quinzaine d'adhérents de l'Amicale de la Gym de Cahagnes s'est rendu en Seine-Maritime pour les rencontres : « Ben d'Cheu Nou ». Le matin était consacré à la visite de 2 ifs millénaires aménagés en chapelles, d'un four à pain et du musée du sabot, le tout sur la commune de la Haye-De-Routot.

Le déjeuner était animé d'un spectacle retraçant la vie de Bourville avec des chansons et monologues interprétés par Yannick Dumont, imitant à merveille l'artiste.



Nous étions tous ravis de cette journée de convivialité.

Cette journée était organisée par l'Association « Génération Mouvement » dont l'Amicale est adhérente.



Pour sa dernière sortie annuelle l'Amicale de la gym de Cahagnes s'est rendue à Luc sur Mer pour un déjeuner spectacle « tubes des années 80 », toujours dans la bonne humeur.

L'Amicale enregistre également 4 nouveaux adhérents, sachant que le cours de gym volontaire se déroule le mardi matin de 10h00 à 11h30 au gymnase de Cahagnes.

Pour nous contacter : 06.86.45.00.77 ou 06.59.65.60.26.

## **Anciens Combattants**

L'UNC Cahagnes a participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre organisée aux Loges, commune invitante cette année. Ce fut l'occasion de remettre une médaille aux 2 porte-drapeaux de Cahagnes : M. Claude GILLETTE (30 ans) et M. Daniel MARIE (15 ans).



Une gerbe a été déposée au monument aux morts de Cahagnes avant d'aller partager un repas convivial à Aunay-sur-Odon.

## **ACHC**

L'association a participé le 30 novembre au salon du livre de Chemillé en Anjou pour présenter son livre " Cahagnes, un village qui raconte son histoire".



L'association a organisé la venue de la chorale de Vire à l'église de Cahagnes le 6 décembre. Ce fut l'occasion d'assister à un concert de Noël pendant 1h30 et à proposer les derniers livres disponibles « Cahagnes, un village qui raconte son histoire ».

L'association tiendra son assemblée générale annuelle le **12 décembre 2025** à 18h à l'annexe du gîte.

## **APE**

Toute l'équipe de l'APE tient à remercier toutes les personnes venues nous voir le week end du 6 et 7 décembre dernier. La bourse de puériculture a permis de vider des placards et d'en remplir d'autres, tandis que le marché de Noël a été un succès.

Un succès grâce à vous : visiteurs, familles, crêpiers et parents bénévoles d'un week-end, membres de l'équipe de l'APE, sans oublier les exposants et les fournisseurs du marché.

Les membres de l'APE vous souhaitent de belles fêtes de fin d'années et vous donnent rendez-vous en 2026.



## **ACBad**

### **Blackminton : Une soirée lumineuse et explosive avec ACBad le samedi 10 janvier au gymnase de Cahagnes.**

ACBad organise son désormais incontournable Blackminton, l'événement nocturne qui transforme un simple gymnase en arène fluorescente. Oubliez le badminton classique : ici, tout s'illumine. Terrains, volants, lignes, joueurs... tout devient un spectacle visuel qui mélange sport, ambiance club et défi physique.

Une immersion totale dans le jeu lumineux.

Dès l'entrée, les participants sont projetés dans une salle plongée dans le noir, où seules les couleurs néon explosent.

#### **Le principe est simple :**

- Lumière noire partout
- Équipements fluorescents distribués
- Matchs fun, dynamiques, sans compétition agressive
- Décoration et musique pour maintenir l'énergie toute la soirée

Le club a parfaitement maîtrisé l'équilibre entre ambiance festive et organisation sportive.

#### **Un événement ouvert à tous**

Le succès du Blackminton repose aussi sur sa dimension accessible. Débutants, habitués, jeunes, adultes ... chacun trouve sa place. Pas de pression, juste du jeu, du fun, et beaucoup de rires. ACBad a réussi à créer un environnement où l'on peut autant transpirer que s'éclater.

#### **Une organisation millimétrée - Il faut le reconnaître : logistique impeccable.**

- Inscription fluide
- Rotation des terrains efficace
- Animations complémentaires (photos fluo, accessoires, défis)
- Buvette gérée comme une machine de guerre

Le club montre une fois de plus qu'il sait monter des événements qui sortent du lot.

Un moment fédérateur pour la communauté ACBad.

Au-delà du jeu, le Blackminton est une occasion de rassembler, d'échanger et de créer des souvenirs. C'est l'un de ces événements qui renforcent l'identité du club et fidélisent autant les nouveaux que les anciens.

Verdict : Le Blackminton d'ACBad ?

Un carton. Un mélange de sport, de lumière et d'ambiance qui donne envie d'une seule chose : recommencer. Et vite.

## **Comité de Jumelage**

À l'approche des fêtes de fin d'année, toute l'équipe du Comité de Jumelage souhaite vous adresser ses vœux les plus chaleureux.

Nous tenons également à vous remercier sincèrement pour votre participation enthousiaste à notre soirée "Beaujolais nouveau" ! Grâce à votre présence et à votre bonne humeur, cet événement fut, une fois de plus, une réussite.

Prochain rendez-vous : Voyage à Horsted Keynes en **Avril 2026.**

Ce séjour est une occasion unique de partager de bons moments avec nos amis britanniques, de découvrir la région.

Nous vous encourageons à vous manifester si vous êtes intéressé(e) par cette aventure !  
Vous souhaitez en savoir plus sur le comité ? N'hésitez pas à nous contacter par email [jumelage.cahagnes@gmail.com](mailto:jumelage.cahagnes@gmail.com)

***Les élus et les agents  
de la commune de Cahagnes  
vous souhaitent  
de très belles fêtes de fin d'année.***

